



COMMUNIQUE DE PRESSE

FORMATION DES ELUS : l'utilisation des bois locaux dans les chantiers des collectivités et rencontre avec une entreprise de charpente bois

Une session de formation sur la construction en bois local dans les Bouches-du-Rhône, organisée par les Communes forestières des Bouches-du-Rhône à l'attention des élus du département, se tient ce jeudi 31 mai à Gardanne. Elle est suivie d'une rencontre avec l'entreprise de charpente bois TRIANGLE SCOP et la visite de leurs locaux, à Gardanne.

L'association des Communes forestières des Bouches-du-Rhône, présidée par Christian Delavet, maire de Saint-Antonin-sur-Bayon, organise régulièrement des sessions de formation pour ses adhérents, les élus des collectivités du département.

Lors de cette session, l'accent sera mis sur **la valorisation des bois de nos forêts régionales, avec leur utilisation dans la construction**. Aujourd'hui, la majorité des bois utilisés dans les bâtiments, y compris les bâtiments publics, vient du nord et de l'est de l'Europe. Il existe pourtant des solutions locales, avec **le bois des Alpes** ainsi que **le pin d'Alep**, essence emblématique de notre département intégrant désormais la norme des matériaux de construction.

Suite à une **formation en salle le matin**, les participants se rendront en **début d'après-midi à l'entreprise TRIANGLE SCOP à Gardanne**. Cette entreprise est l'une des entreprises de charpente et d'ossature bois les plus importantes de la région. Elle a renoué avec l'utilisation des bois locaux lors de récents chantiers. Les participants pourront découvrir comment sont construits les bâtiments bois à travers cette visite.

Journalistes, vous êtes conviés à participer à cette visite.

>Rendez-vous est donné à l'entreprise TRIANGLE SCOP le jeudi 31 mai à 14h
(Avenue des Alumines ZI Avon à Gardanne)

L'Association des Communes forestières est au service des élus et des acteurs forestiers. Elle œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local. Elle compte 72 collectivités adhérentes fin 2017 (soit 70% des forêts communales), qui participent à ses actions et bénéficient de l'appui de son équipe technique au sein d'un réseau régional et national.

<http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Contact :

Communes forestières des Bouches-du-Rhône

Pavillon du Roy René, CD7 Valabre, 13 120 Gardanne

Contacts presse :

Isabelle DESMARTIN / Tél 04 42 65 78 14 / 07 77 08 30 59

isabelle.desmartin@communesforestieres.org